

Charte des utilisateurs de L'EchangeHeure

Finalités

Des pans entiers de services nécessaires au bien-être des gens, en particulier des plus faibles, ne peuvent plus être financés par les ressources d'une économie ralentie. Avec l'EchangeHeure, il est possible d'échanger des services non marchands d'entraide en contrepartie d'une monnaie-temps.

Le projet d'Entraide et d'Echange Associatif Local proposé par L'EchangeHeure mobilise ensemble les habitants, les associations, les collectivités, les professionnels. En ce sens, c'est un projet de territoire.

Repenser notre relation au temps est aussi un projet de vie. Comme le disait Albert Jacquard le défi est de « *prendre notre temps pour créer des êtres à part entière et réaliser une société de rencontres permanentes* », « *apprendre à être ouvert à autrui* », « *faire du temps la matière première, et non l'ennemi* », car « *le matérialisme a créé une société où l'on perd son temps* ».

L'EchangeHeure : une plate-forme, des projets

TempOh - L'EchangeHeure est une association à but non lucratif qui propose et soutient la réalisation de projets locaux d'entraide et d'échange associatif.

L'association conseille ses adhérents pour organiser et conduire leur projet d'entraide et d'échange associatif local. Elle leur apporte l'accès à la plate-forme de communication entre les utilisateurs, l'outil de gestion des échanges de service et de la banque de temps, la protection des données personnelles. Elle les assiste pour la formation, le démarrage et assure un support aux utilisateurs.

Les échanges réciproques de services peuvent être réalisés entre associations, entre une association et ses propres membres, entre personnes physiques, entre une association et une collectivité ou une institution.

Les buts poursuivis par les adhérents peuvent être très divers en fonction des populations qu'ils cherchent à associer dans leur projet : jeunes recherchant des activités culturelles ou sportives ; enfants ayant besoin de soutien scolaire ; habitants souhaitant améliorer leur cadre de vie ; demandeurs d'emploi ; personnes âgées ou handicapées ; aidants ; adultes cherchant à améliorer leur niveau de vie par l'échange ; volontaires engagés en faveur de l'intégration, de la pauvreté ; citoyens agissant en faveur des économies d'énergie, du recyclage, de la démocratie locale ; professionnels de santé et de l'action sociale ; entrepreneurs ; familles monoparentales ; femmes victimes de violence (liste non limitative).

Cinq principes guident notre association

1. **La vraie richesse d'une société est dans les personnes.** Chaque être humain est un bâtisseur et un contributeur. La monnaie-temps reconnaît cela en permettant à ses utilisateurs de déterminer eux-mêmes ce qui est une compétence ou un savoir-faire utile, et de le partager également à travers le principe d'une heure pour une heure.
2. **Les activités humaines en dehors du travail rémunéré doivent être reconnues.** Elever des enfants en bonne santé et les éduquer, préserver les familles, avoir un voisinage sûr et animé, prendre soin des personnes fragiles et vulnérables, corriger l'injustice et faire vivre la démocratie. La monnaie-temps apporte de la « liquidité » à ces activités que l'économie marchande ne reconnaît pas.
3. **La co-production permet de créer une richesse partagée.** Répondre à un service par un service réciproque est un réflexe universel. Nous voulons donner du « pouvoir d'agir » à celui qui reçoit, en remplaçant un acte de générosité par un échange dans les deux sens, don-contredon. « Tu as besoin de moi » devient « nous avons besoin l'un de l'autre ».
4. **Les humains ont besoin de capital social** pour générer la confiance, la réciprocité et la participation citoyenne. Comme les infrastructures - les routes, les ponts, les transports publics - le capital social nécessite des investissements. L'Entraide et l'Echange Associatif Local, couplés avec une monnaie-temps, est un système qui produit du capital social.
5. **Chaque voix est importante et doit être respectée.** Le respect, c'est l'écoute que nous accordons à chacune de ces voix. C'est la reconnaissance des différentes cultures, des différents âges, des genres, des générations qui viendront après nous.

La Charte de TempOh - L'EchangeHeure

L'adhésion à TempOh - L'EchangeHeure et l'utilisation de la plateforme vaut acceptation de la présente charte. Les adhérents organisent les échanges sur le territoire qu'ils ont choisi et en fonction de leurs buts spécifiques. Les échanges sont réalisés de gré à gré entre personnes majeures, responsables aux plans civil et pénal, garants de leur conformité à la législation en vigueur. Des mineurs peuvent y participer sous le contrôle d'un adulte.

Tous les échanges se font dans le respect des personnes quelles que soient leurs origines, leur situation, leurs convictions et leurs conditions de vie. Les adhérents s'interdisent tout prosélytisme en faveur de mouvements politiques, religieux ou sectaires. Ils s'interdisent tout propos discriminatoire et s'engagent à agir pour développer la confiance, la coopération et la convivialité entre les participants aux échanges.

L'adhérent qui rend un service admet qu'il est capable de le réaliser. Il accepte l'évaluation que peut en faire le receveur. Le receveur et le donateur se mettent d'accord avant l'échange sur les conditions dans lesquelles le service sera rendu. Le receveur reconnaît que le donateur n'est pas un professionnel du service qu'il rend.

Chaque personne dispose de capacités. Le système d'entraide et d'échange associatif a pour but principal que chaque participant les reconnaisse et les valorise. La valeur de solidarité des signataires de la charte s'exprime par une attention et un respect particuliers envers les personnes fragiles, malades, jeunes ou âgées, en difficulté ou exclues.

Gouvernance

Tous les utilisateurs partagent la même plateforme, dont l'accès est libre et gratuit pour les adhérents. En contrepartie, tous sont « co-producteurs » du système d'échange en apportant leurs meilleures idées pour le développement et l'usage des outils.

L'association TempOh - L'EchangeHeure et les organisations adhérentes sont transparentes, démocratiques et efficaces.

1. **Transparentes.** Toutes les informations sur les échanges réalisés et les mouvements sur les comptes à la banque de temps sont fournies directement par l'outil de reporting. Les adhérents s'engagent à les présenter à toute demande de leurs membres, de leurs financeurs ou des autorités locales, tout en s'abstenant de divulguer des informations personnelles conformément à la législation en vigueur.
2. **Démocratiques.** L'association TempOh - L'EchangeHeure est gouvernée par un conseil d'administration dont les membres élus sont actifs sur le terrain et dont le fonctionnement est collégial. Les décisions sont prises par consensus, sauf exception lorsqu'il est décidé de procéder à un vote. Le conseil rend compte à l'assemblée générale des adhérents qui l'a élu. Les adhérents contribuent à la gouvernance lors des assemblées générales ou dans le cadre de groupes de travail. Le conseil délègue à discrétion des pouvoirs plus ou moins étendus au bureau exécutif qui lui rend compte.
3. **Efficaces.** La collégialité ne fait pas obstacle à la prise de décisions rapides par le bureau exécutif lorsque celles-ci sont nécessaires. De telles décisions ne peuvent être prises que dans les domaines où une délégation a été accordée par le conseil.

o o o o o
o o o
o